

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 10 OCTOBRE 2025**

**Le Tournant des Saisons - OYONNAX
Les Jardins du Lac - NANTUA
La Maison d'ARBENT**

PRESENTS

Direction des EHPAD

Monsieur Christophe COMPARIN, Directeur Adjoint, Référent du Pôle de Gériatrie,
Madame Elodie GAUTHIER, Cadre Supérieur de Santé, Pôle de Gériatrie,
Madame Eva LEGER, Ingénieur Qualité,

Représentantes des résidents

Site de NANTUA

Madame Michelle PLANCHE,

Site d'OYONNAX

Représentantes des familles

Site de NANTUA

Madame Nadeige DHEYRIAT GAUTHIER, présidente
Madame Catherine MAURON,

Site d'OYONNAX

Mme Edith MONNET,
M Jean Michelle ROZIER,

Site d'ARBENT

Mme Edith MONNET,

Représentante du personnel

Madame Sanja MERAND, Syndicat CGT,
Madame Cécile BOZONNET, Syndicat CFTC,

INVITES ASSOCIES

Monsieur Laurent HARMEL, Représentant la Ville d'OYONNAX,
Monsieur Thomas BUISSON,
Monsieur Jean-Maurice SCION
Madame Marie-Noëlle BONNIN, Animatrice,
Madame Pauline RAMBAUD, ATMP 01, Antenne de NANTUA,

EXCUSES

Monsieur Aurélien CHABERT,
Monsieur Pascal CANIVET,
Madame Nicole HALATSIS,
Madame Célia MONTEIRO GOMEZ,
Madame Nathalie FORTEVILLE,
Madame Mylène FERRI,

Début de la séance à 14h20.

En préambule, Mme Dheyriat Gauthier remercie la Direction pour la réunion avec les familles des résidents sur Nantua (d'autres viendront pour les résidents du Tournant des Saisons). Ces réunions contribuent à la transparence nécessaire à la collaboration de tous les acteurs (Direction, familles, soignants et résidents) visant à l'amélioration des prises en charge de nos aînés.

I) Approbation du compte rendu du 13.06.2025

Approbation à l'unanimité.

II) Points sur les effectifs (recrutements et remplacements)

✚ Personnel paramédical :

Les résidents déplorent le manque de personnel et regrettent de ne parfois pas connaître les agents.

Cf. PowerPoint de Mme Gauthier joint au compte rendu de la réunion :

-Détail des postes vacants et arrêts maladies longs par grade et par site. Les postes IDE vacants et les arrêts longs (tous grades confondus) sont remplacés. Les autres arrêts sont remplacés par le pool, l'intérim, ou les missions « Hublo ».

Il existe des tensions, principalement sur les aides-soignants, mais aussi chez les infirmiers, avec beaucoup d'absentéisme. Ils travaillent trop souvent « en dégradé ». Face à cette situation difficile et pour assurer une prise en charge correcte des résidents, une fermeture progressive de 20 lits à Nantua est envisagée. Cela permettra une redistribution des effectifs. 4 lits sont déjà fermés sur le service des Eglantines qui compte désormais 32 résidents (comme celui des Gentianes).

La représentante des familles sur Oyonnax souligne qu'une seule AS le soir à l'USLD, c'est insuffisant pour faire manger des résidents alités et tous très dépendants (point qui avait déjà été soulevé lors de précédentes réunions).

Mme Gauthier précise qu'elle n'est pas seule, il y a une AS au 1er, 2 au 2ème et 3 au 3ème. Mme Monnet maintient que c'est insuffisant.

-Les représentants des familles soulignent qu'il est plus que jamais nécessaire d'avancer sur les travaux lancés par la Direction RH pour

- Lutter contre l'absentéisme, supérieur à 11% à Oyonnax et à 5,8% sur Nantua (Source : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, réunion du CVS du 14 mars 2025)
- Fidéliser un personnel qui change trop fréquemment. L'ancienneté moyenne est respectivement de 37 et 36 mois (CPOM)

Ils souhaitent que les pistes d'action sur ces sujets soient présentées au CVS.

Monsieur Comparin s'engage à présenter la quinzaine d'actions prioritaires retenues lors de la prochaine réunion du CVS.

-En réponse à la demande des représentants des familles, la Direction précise qu'il n'y a pas de perspective de recrutement de kinésithérapeute sur Oyonnax.

-Remplacement de Madame Maria Monteiro, cadre de santé sur Oyonnax :

Cette personne a choisi de ne pas renouveler son contrat. Madame Juilleron, précédemment affectée à Arbent la remplace. Madame Célia Monteiro Gomes, issue de l'équipe d'Oyonnax assure les fonctions de CDS, sur Arbent.

-Remplacement d'une animatrice sur Oyonnax :

La précédente animatrice, temps plein, est partie de son plein gré. Madame Frédérique Thierry, aide-soignante est affectée à 75% sur l'animation à Oyonnax/Arbent. Madame Thierry était auparavant l'assistante dentaire des EHPAD (cette mission n'est plus assurée).

A noter : deux jeunes en service civique interviennent sur le site d'Oyonnax (pour 8 mois) en animation, sous la responsabilité des animatrices. Ils sont reconnaissables grâce à leur polo jaune.

✚ Personnel médical

Sur Nantua : les 2 postes de médecins sont vacants (l'un depuis plus de 3 ans, l'autre depuis mars 2025)

Sur Oyonnax : le poste est vacant, suite au départ du Docteur Benzekroufa fin aout.

Sur Nantua, des intérim réguliers viennent, celui qui vient le plus ne souhaite pas s'engager pour le moment.

Sur Oyonnax/Arbent, le Dr Buatier, chef de pôle, et ses collègues, assurent l'intérim après que le nombre de lits a été réduit en UCMG (court séjour gériatrique) et SMR (soins de suite) pour libérer du temps médical.

Les urgences sont assurées, soit par le médecin d'astreinte (toutes les astreintes sont couvertes), soit par le SAMU.

Il y a des pistes de recrutement, mais rien de pérenne pour le moment.

Il est très difficile de recruter des médecins en EHPAD.

✚ Dotation budgétaire

Quelle évolution suite aux réexamens intervenus en Mai et Juin pour les sites d'Oyonnax-Arbent et Nantua ?

Les GIR sont faits chaque année en octobre, pour l'année N+1 (forfait dépendance). Ce n'est pas la même chose que le Pathos, qui est en lien avec le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Le Pathos : ce dernier correspond à la charge en soins (médicaux et paramédicaux) de chaque résident, et conditionne la quantité de personnel nécessaire pour s'acquitter de ces soins.

Les scores PATHOS avaient été réalisés en 2024, mais ne correspondaient pas à la réalité, ils ont donc été refaits en 2025. Pas de résultats encore. Il n'y aura pas forcément de réajustement budgétaire.

III) Soins : pédicurie, protection des résidents, respect de l'environnement

✦ Rappel sur les soins de pédicurie :

Une prescription médicale est nécessaire pour que les frais soient pris en charge dans le forfait soins. En l'absence de prescription, il est tout à fait possible de faire intervenir un pédicure, les frais sont alors à la charge du résident. Les familles peuvent faire intervenir un pédicure en prévention, avant l'apparition de problèmes. Il n'est pas toujours aisé (ni pour les familles, ni pour les soignants) de s'occuper des pieds des personnes âgées.

✦ Environnement des résidents

Entourage du résident non conforme après le passage des soignants (sonnettes inaccessibles après la toilette car enroulées à la potence, tables et donc eau pour hydratation inaccessibles également par exemple) ; des rappels ont été faits au sujet des temps de pause, sur le respect des fiches alimentaires et de suivi des protections, sur l'environnement du résident... Cf. PowerPoint Mme Gauthier.

Existe-t-il un document qui recueille les souhaits et habitudes du nouveau résident, pour que les soignants s'y réfèrent quand ils ne connaissent pas la personne ?

Oui, lors de l'entretien de préadmission, (avec le futur résident et/ou sa famille), les cadres de santé réalisent un recueil de données, avec l'histoire de vie de la personne, ses habitudes (selon les 14 besoins de Virginia Henderson), afin de dresser une liste à l'instant T. Ce document papier sera scanné et inclus dans le dossier informatisé du résident. Il servira à la construction du Projet de Vie Individualisé (attention, il y a parfois des discordances entre les dires de la famille et les souhaits du résident). Le PVI est réévalué régulièrement et lors de changements importants.

Pour le personnel occasionnel, il existe un document explicatif pour chaque résident, dans un classeur, sur le chariot de soins.

Les antécédents médicaux sont recueillis par le médecin en charge de l'entrée du résident.

IV) Point d'avancement des travaux de l'EHPAD d'Oyonnax

Cf. PowerPoint Mme Gauthier.

✚ Visite de la chambre témoin

Des représentants des familles du CVS ont visité la chambre témoin le 03/10.2025. C'est très bien, ces nouvelles chambres devraient être agréables, tant pour les résidents que pour les soignants.

Une réflexion est en cours pour ajouter une étagère dans chaque chambre.

✚ Calendrier

Le calendrier est respecté. Les nouvelles chambres seront livrées le 16/02/2026, il faudra les aménager avant de réinstaller les résidents début mars. Certains ne seront pas dans leur chambre définitive (les patients de l'USLD déménageront à nouveau pour être installés au 2^{ème} étage). La 2^{nde} tranche des travaux débutera mi-mars.

✚ Nom de la nouvelle Unité de Vie Protégée

L'UVP s'appellera « Les Colibris » (sondage auprès des résidents et des agents).

✚ Important

A noter : une coupure générale d'électricité aura lieu le 05/11/2025, de 14 à 18 heures, afin de faire le raccordement avec les nouvelles installations. Les secours, un repas (soupe chaude + plats froids), un renforcement des équipes, sont prévus et l'oxygène restera fonctionnel. En revanche, il n'y aura pas d'ascenseur, pas de sonnette, pas de lumière. Mr Rozier, représentant des familles s'étonne de l'absence de solution palliative quant à la continuité de fourniture d'électricité. Mr Scion explique que le changement de la borne TGBT nécessite une coupure du réseau ; Mr Rozier en convient

Il est nécessaire de communiquer en amont, de façon large et précise auprès des familles qui pourront venir soutenir leur proche durant ces heures compliquées.

v) Bilan de la mandature précédente.

Point reporté au prochain CVS.

V) Qualité : plaintes et réclamations ; point sur la certification.

✚ Courriers

2 plaintes, 1 médiation, 1 remerciement. Les copies des courriers et réponses ont été joints à la convocation.

- A Nantua :

Un courrier sur un défaut de surveillance de l'état cutané et de la prise en soins (Patiente hospitalisée à deux reprises). La famille déplore également un manque d'aide aux repas et des menus inadaptés, ainsi que des couchers trop tôt. Un courrier de réponse sur les moyens techniques mis en place pour préserver l'état cutané et la prise en soins a permis d'apporter des explications aux diverses demandes.

- A Oyonnax :

Un courrier concernant l'absence de douches pendant 3 semaines, pour un résident (28° dans la chambre), suite à un absentéisme important. La CDS a repris le suivi et une nette amélioration est constatée depuis septembre.

- A Nantua :

Une médiation suite à une interdiction de visite de 6 mois signifiée à un membre de la famille d'une résidente après de nombreuses démarches non fructueuses avec l'encadrement de proximité et la direction. Dans l'intérêt de la résidente, l'interdiction a été levée depuis le 01/10/2025.

- A Nantua :

Remerciements très chaleureux pour la prise en charge aux Narcisses (Unité de Vie Protégée) d'une résidente, par un personnel professionnel, à l'écoute, disponible tant pour les malades que pour les familles. Remerciements également à l'équipe d'animation.

✚ Certification et évaluation externe

Les résultats de la visite de certification (qui a eu lieu en juillet 2025) ne sont pas encore connus. La certification concerne exclusivement l'USLD au niveau des EHPAD.

Une évaluation externe va être faite sur Nantua (EHPAD+SSIAD) en mars 2026. Il s'agit de la venue de deux évaluateurs COFRAC qui vont attribuer une note sur la qualité de la prise en charge des résidents ils seront là pendant 4 jours.

Il y aura des entretiens avec les résidents, les familles, le CVS...

Les remarques des évaluateurs engendreront un plan d'action.

Sur Oyonnax, cette évaluation externe aura lieu en septembre 2027, après la fin des travaux.

La méthodologie de cette évaluation a été revue, il y aura plus de résidents rencontrés (8 sur Nantua, 6 sur Oyonnax contre 3 précédemment).

Les résultats des établissements déjà évalués sont publiés sur qualiscope HAS, ils sont consultables, ainsi que le guide méthodologique. Au vu de l'évaluation interne faite l'an dernier, notre note sur Nantua serait probablement « C » (les notes vont de A à D).

⚡ Plusieurs déclarations ont été faite à l'ARS :

-Un évènement indésirable grave sur Nantua : un résident s'est noyé dans la rivière. L'enquête ne dit pas s'il s'agit d'un accident ou d'un geste désespéré. (EIG déclaré à l'ARS et au Département).

Suite à cet évènement, La formation à la prévention du risque suicidaire qui existait déjà (pas de caractère obligatoire) est relancée pour avoir au moins un référent par site.

-Difficultés relationnelles avec les filles d'un résident.

-Annulations répétées de transport par un ambulancier.

-Disparition d'une résidente, rapidement retrouvée (la déclaration à l'ARS est obligatoire dès lors que la gendarmerie est prévenue).

-Exclusion d'un résident suite à de graves problèmes de respect du règlement intérieur, vols, propos injurieux envers le personnel etc... malgré plusieurs avertissements et rencontres.

VI) Dons

Une famille a fait don pour le site de l'EHPAD d'Oyonnax des dispositifs suivants : un fauteuil roulant, un déambulateur, vélo d'appartement, 3 cannes et une chaise haute.

Une famille a fait don pour le site de l'EHPAD de Nantua d'un fauteuil roulant.

Le CVS remercie les deux familles pour leurs dons.

VII) Points divers : incendie, GT restauration, horaires de visites, campagne vaccinale.

↓ Sécurité et Incendie :

Dans le cadre du plan bleu, un exercice simulant la disparition d'un résident se déroulera en novembre à Nantua.

Madame Monnet et Monsieur Rozier, s'inquiètent des conditions de sécurité sur Arbent et proposent qu'un exercice soit réalisé sur Arbent.

Madame Léger fera remonter la suggestion au responsable sécurité du CHHB. Elle précise que chaque année, la commission de sécurité valide la conformité de chacun des 4 sites du CHHB. Sur Arbent, cette commission est passée en octobre 2024 et son avis a été consigné dans un procès-verbal comme exigé par la loi.

Par ailleurs, chaque membre du personnel doit suivre une formation incendie annuelle assurée par le responsable sécurité et consignée dans un logiciel dédié à la formation, « GESFORM ». La réalisation de ces exercices est compliquée du fait des aléas dans les plannings de travail et du fait que l'agent SSIAP a d'autres missions sur le CHHB.

Le F3SCT (Formation Spécialisée de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail, ancien CHSCT) note que trop souvent, des prises multiples sont utilisées en superposition, ce qui est interdit, car à risque d'incendie.

↓ Groupe de Travail sur la Restauration en EHPAD :

Ce GT est réactivé, une réunion est programmée le 18/11/2025 à Géovreisset.

↓ Horaire de visites :

Page 24 du règlement de fonctionnement. : « *Les visites sont déconseillées le matin pour respecter l'intimité des résidents lors des soins. Cependant, selon l'état clinique et après avis médical et de l'encadrement, des visites sont possibles le matin. Les visites sont libres l'après-midi de 12h à 19h30.* »

✚ Campagne vaccinale :

Les familles ont reçu un courrier du Docteur Buatier. La campagne commencera le 4 novembre 2025. Le résident, sauf facultés cognitives altérées, sera consulté afin d'obtenir son accord ou non. Pour les personnes sous tutelle, le tuteur décide après avis médical sur les capacités cognitives.

Sur demande de Mme Monnet, la Direction précise que la vaccination déjà effectuée sur Oyonnax concerne le DT-polio.

VIII) Calendrier à venir des prochaines réunions du CVS, du bureau du CVS, du GT restauration

Calendrier 2026 :

<u>CVS :</u>	16/01/2026 (14h/16h) à Nantua, salle d'animation
	24/04/2026 (14h/16h) à Géovreisset, salle des conseils
	16/10/2026 (14h/16h) à Nantua, salle d'animation
<u>Bureau CVS :</u>	19/12/2025 (11h/12h) à Géovreisset, salle Gitega
	03/04/2026 (14h/15h) à Géovreisset, salle Gitega
	22/09/2026 (11h/12h) à Géovreisset, salle Gitega
<u>GT restauration :</u>	20/03/2026 (10h30/12h) à Nantua, salle des Gentianes
	16/06/2026 (10h30/12h) à Géovreisset, salle Gitega
	17/11 (10h30/12h) à Nantua, salle des Gentianes

On attendra que les travaux soient terminés pour organiser des réunions sur le site du Tournant des saisons.

IX) Questions diverses.

✚ Animation :

Il est demandé un bilan de l'animation pour le prochain CVS.

Sur Nantua, les résidents sont satisfaits de l'animation.

A Nantua un vidéoprojecteur pour en chambre a été acheté par l'association « main dans la main », il ne peut pas être utilisé du fait d'un manque de réseau WIFI. Il n'y a pas de solution pour le moment.

Sur Oyonnax/Arbent, c'est plus compliqué, du fait du départ d'une animatrice et des travaux, mais tout devrait se stabiliser prochainement.

✚ Couverts

Il y a un manque de couverts en inox sur les structures, particulièrement de petites cuillères, et les couverts en bois sont non satisfaisants. 600 petites cuillères ont été données sur les EHPAD sur les 9 premiers mois de l'année. Il y a probablement beaucoup de couverts qui partent à la poubelle lors du débarrassage des plateaux. La vaisselle sera faite dans chaque service sur Oyonnax après la réhabilitation, cela aura peut-être un impact positif sur ces nombreuses pertes...

✚ Nuisances

A Nantua, certains résidents et des familles se plaignent des pigeons et des nuisances engendrées. Un effaroucheur est en cours d'acquisition, les pigeons devraient s'éloigner.

✚ Classeurs du CVS

Consultation par les résidents et leurs familles des PV des réunions du CVS : il existe des classeurs accessibles à Oyonnax et Arbent. A Nantua, ils sont situés dans le hall d'entrée, et sont difficilement consultables du fait de la présence de nombreux résidents dans ce hall. Ils seront déplacés dans le patio.

✚ La vie avant tout

L'association « la vie avant tout » sur Oyonnax a été en sommeil, du fait d'un très long délai pour faire changer les statuts à la préfecture (9 mois). C'est maintenant Mme Gauthier qui en est la présidente, les comptes devraient prochainement être consolidés.

Cette association devrait redémarrer avec un nouveau bureau. Cependant, il y a très peu de bénévoles autour de ce bureau.

Une demande auprès de la Mairie d'Oyonnax pour obtenir un chalet lors de la fête de l'hiver a été faite, cela permet de récolter de l'argent pour les divers projets de l'année. Un don du Rotary permettra l'aménagement d'un jardin thérapeutique à l'issue des travaux.

✦ Projet d'établissement

Il est en cours de réécriture et devrait voir le jour prochainement.

Mme Mauron représentante familles rappelle que nous sommes en Octobre et qu'à ce jour le CVS n'a aucune information sur le projet d'établissement pour la période 2025-2029, document sur lequel il doit légalement être consulté et peut contribuer

✦ Semaine « sécurité des patients »

Lors de la semaine sécurité des patients, un Escape Game sur la bientraitance a eu lieu en EHPAD. 18 soignants ont participé. Diverses thématiques sur la bientraitance ont été abordées. Il ressort de cet exercice, entre autres, un besoin de valorisation des compétences des agents, un besoin de réassurance, mais aussi des difficultés persistantes en matière de communication, de moyens... on note surtout une réelle volonté d'agir de manière bientraitante.

Fin de la séance à 16h20.

La Présidente,



Nadeige DHEYRIAT GAUTHIER